

## Durabilité et préservation du bois

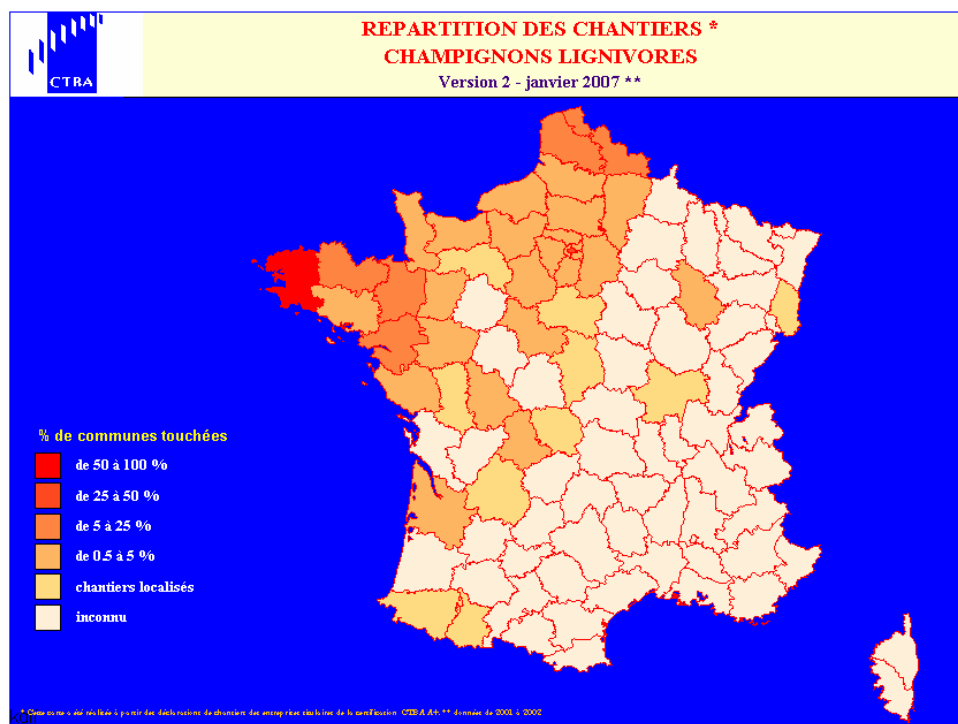
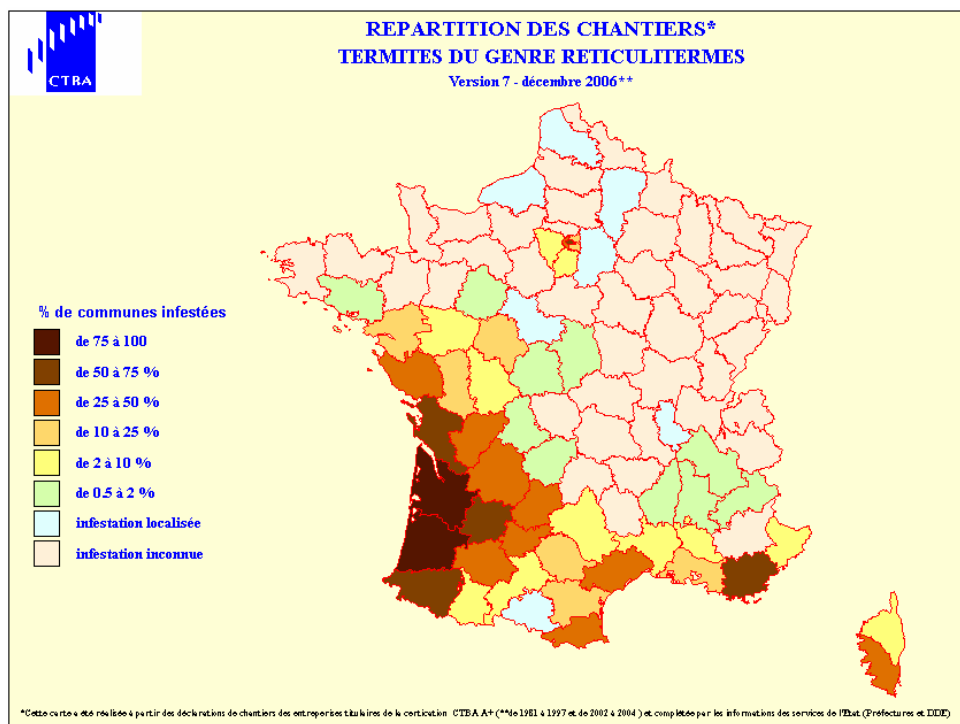
### Chantiers 'termites' / chantiers 'champignons' : chacun sa cartographie

Depuis de nombreuses années, le CTBA utilise les déclarations de chantiers des entreprises A+ pour réaliser la cartographie nationale des chantiers 'termites'. Bien qu'incomplète (toutes les entreprises de traitement ne sont pas titulaires de la Marque de Qualité A+), cette carte n'en est pas moins une bonne représentation de la réalité de la situation sur le terrain dans

la mesure où les 2/3 des chantiers termites sont réalisés par des A+.

A partir de 2007, le CTBA diffusera également la carte de répartition des chantiers 'champignons' dont le premier exemplaire figure ci-dessous.

**Contact CTBA :**  
Marc Jequel - Tél. : 05 56 43 63 96  
Mél : [marc.jequel@ctba.fr](mailto:marc.jequel@ctba.fr)



## *Directive biocides.....disparition de certaines matières actives depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2006*

Conformément à l'article 4 du règlement CE n° 2032-2003, certains produits biocides ne peuvent plus être mis sur le marché depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2006. Dans le cadre de la marque de qualité CTB P+, les matières actives concernées sont :

- ♦ Le Pentoxyde d'arsenic
- ♦ Le Carbendazime
- ♦ Le Naphténate de Tributyl étain

En ce qui concerne les produits contenant du chrome, rappelons

qu'un courrier du MEDD a été adressé en septembre dernier à l'attention des organisations professionnelles concernées. Il précise que, dans l'attente d'une décision finale, certains produits contenant du chrome peuvent continuer à être mis sur le marché après la date du 1<sup>er</sup> septembre 2006.

### Contact CTBA :

Marc Jequel - Tél. : 05 56 43 63 96  
Mél : [marc.jequel@ctba.fr](mailto:marc.jequel@ctba.fr)

## *Loi sur l'eau .....et produits biocides*

Le 30 décembre 2006, la loi n° 2006-1772 relative à l'eau et aux milieux aquatiques a été votée. Ce texte engendre de nouvelles mesures réglementaires visant les produits biocides :

- ♦ Réglementation de l'**activité de vente ou de mise à disposition** pour certaines catégories de produits biocides en raison des risques de danger pour l'homme et l'environnement. Par exemple, sont visés ici les produits faisant l'objet d'une classification toxicologique de type T et T+.
- ♦ Conditions d'exercice de l'**activité d'application à titre pro-**

**fessionnel** de produits biocides. Cette disposition pourrait concerner les entreprises de traitement des bois ainsi que les entreprises de traitement préventif (imprégnation et trempage).

- ♦ **Déclaration** des produits biocides auprès de l'Autorité Compétente (Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable). Cette mesure est en cours de mise en œuvre (décret en préparation).

Pour plus de détail, consulter le site [www.legifrance.org](http://www.legifrance.org).

### Contact CTBA :

Marc Jequel - Tél. : 05 56 43 63 96  
Mél : [marc.jequel@ctba.fr](mailto:marc.jequel@ctba.fr)

## *Le CTBA vous présente ses meilleurs vœux pour 2007 !*



CENTRE TECHNIQUE  
DU BOIS  
ET DE L'AMEUBLEMENT

Pôle Industries Bois Construction - allée de Boutaut - BP 227 - 33028 Bordeaux Cedex  
Tél. : 05 56 43 63 00 - Fax : 05 56 43 64 80 - [www.ctba.fr](http://www.ctba.fr)

## *Agenda*

### **La prochaine Commission professionnelle Durabilité et Préservation du bois**

aura lieu le 20 juin au CTBA à Paris, de 10 h 00 à 16 h 00.

### **3e symposium international sur les composites Bois Polymères**

Il se tiendra les 26 et 27 mars 2007 à la Cité Mondiale à Bordeaux sur le thème des matériaux innovants.

S'adressant aux industriels fabriquant ce type de composites, comme aux industriels les utilisant, dans des composants de construction ou d'ameublement, ce symposium abordera ces produits sous l'angle de l'innovation et des aspects environnementaux.

Vous trouverez le programme détaillé ainsi que le bulletin d'inscription sur [www.ctba.fr/woodpolymer2007](http://www.ctba.fr/woodpolymer2007).

**Inscriptions** : Véronique Chauvel  
Tél. : 05 56 43 63 95  
[woodpolymer@ctba.fr](mailto:woodpolymer@ctba.fr)

### **COST E 37 : Nouvelles technologies de préservation du bois**

La prochaine conférence du COST E37 se déroulera du 17 au 19 juin 2007 à BRASOV (Roumanie).

**Plus d'information** :  
[www.bfafh.de/cost37.htm](http://www.bfafh.de/cost37.htm)

### **BATIMAT 2007**

aura lieu du 5 au 10 novembre à la Porte de Versailles. Notez d'ores et déjà de passer au stand du CTBA.

## *A noter*

### **Brèves CTBA**

Nous vous invitons à aller consulter les trois dernières brèves Durabilité et Préservation mais aussi celles des professions Charpente Ossature, Collage-Finition, Panneaux, Parquets lambris, Menuiserie sur notre site Internet : [www.ctba.fr/5\\_bois\\_construction/index.php?rub=breves](http://www.ctba.fr/5_bois_construction/index.php?rub=breves)